

DECISION N° 197-2023

Portant validation de la société Team réseaux pour la fourniture et la pose de lanternes routières led

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20230925-DAJ-DEC-23-335-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/09/2023

Publication : 29/09/2023

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le devis de la Société Team Réseaux pour la fourniture et la pose de lanternes routières led ;

Considérant que la société Team Réseaux propose l'offre technique et économique la plus avantageuse

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider la proposition de la société Team Réseaux pour la fourniture et la pose de lanternes routières led ; d'un montant de 63 200.00 € HT.